Envoyé en préfecture le 27/09/2022 Recu en préfecture le 27/09/2022

Affiché le 27/09/2022

ID: 029-212900773-20220923-CM_22_0710-DE



Date de mise en ligne : 27/09/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DÉLIBÉRATIONS</u> <u>DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUISSÉNY</u> N°CM/22-0710

Date d'envoi de la convocation : 16 septembre 2022

Nombre	de	membres		
en exercice		= 18		
Présents		= 16		
Votants		= 18		

RÉUNION DU 22 SEPTEMBRE 2022

Demande d'intervention du Centre de Gestion du Finistère dans le cadre d'une enquête administrative

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux septembre à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison Communale, en séance publique, sous la présidence de Raphaël RAPIN, maire. Étaient présents: Jean-Yves BRAMOULLÉ, Herveline CABON, Mickaël CONQ, Christelle ELIES, Renée GALL, Laurence GUERINET, Jérémy JAFFRÈS, Jean Louis BONDU, Gérard LE GUEN, Maud LE QUÉRÉ, Marie-Michelle LORGERE, Valérie NIVEZ, Joël PASCOËT, Raphaël RAPIN, Jean-Yves ROUDAUT et, Gwendoline VLAEMYNCK formant la majorité des membres en exercice.

<u>Excusés et représentés</u>: Christine DOISNEAU donnant pouvoir à Herveline CABON, Jean-Claude LE BIDEL donnant pouvoir à Jean-Yves BRAMOULLÉ.

Le quorum est atteint.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, Laurence GUERINET a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées. Elle est assistée dans cette fonction par Aurore KLEIN-CONIS, Directrice Générale des Services

EXPOSÉ DES MOTIFS

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un agent communal a alerté l'autorité territoriale sur ses conditions de travail, qu'il estime l'empêcher de mener à bien ses missions.

Aussi, après avoir dans un premier temps pris attache du Centre de Gestion du Finistère afin de mettre en place cette médiation, il s'avère que le cas présent réponde davantage à la réalisation d'une enquête administrative.

Monsieur le maire souhaite qu'au cours de cette procédure soient à minima entendus l'ensemble des agents communaux et les membres du bureau municipal. Si cela s'avérait nécessaire, d'autres élus pourraient être reçus par les services du CDG29.

Pour pouvoir bénéficier de ce service, il convient d'autoriser monsieur le maire à signer une proposition financière permettant la préparation et l'organisation de l'enquête, la réalisation des entretiens, l'analyse des éléments ainsi que la rédaction d'un rapport et une restitution. Le montant, qui pourra être réévalué en fonction des besoins apparus au cours de la prestation, est de 3 440 € (annexe 1).

DÉLIBERATION

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, 18 voix « pour » :

Date de mise en ligne : 27/09/2022

Envoyé en préfecture le 27/09/2022 Reçu en préfecture le 27/09/2022

Affiché le 27/09/2022

ID: 029-212900773-20220923-CM_22_0710-DE

<u>Article 1</u> : Autorise monsieur le maire à signer la proposition financière annexée à la présente délibération ainsi que tous les actes y afférents.

À Guissény, le 23 septembre 2022 Pour extrait conforme au registre,

> Le maire, Raphaël RAPIN

Le secrétaire de séance Laurence GUERINET



Proposition financière n°

2022/361/008/MD

Objet: Enquête administrative

Porthleven-Sithney 29880 GUISSENY

Dossier suivi par : Marine DIQUELOU

02 98 60 25 55

Tél:

cdg.contact1@cdg29.bzh Mail:

A l'attention de : Mr Raphaël RAPIN, Maire

Tél: 02 98 25 61 07

Mairie de Guissény

Mail: accueilquisseny@gmail.com

Détail de la prestation	Qté	UO	PU	Montant
Préparation et organisation de l'enquête	0,5	J	562,50 €	281,25 €
Réalisation des entretiens	4	J	562,50 €	2 250,00 €
Analyse des éléments et rédaction d'un rapport	1	J	562,50 €	562,50 €
Restitution	0,5	J	562,50 €	281,25 €
Déplacements	4	F	17,25 €	69,00€

UO (unité d'œuvre) : H heures, J jours, DJ demi-journées, F forfait, U unités

TOTAL 3 444,00 €

La signature de cette proposition financière vaut acceptation des conditions générales détaillées au verso.

Merci de nous retourner ce document signé pour accord.

Quimper, le 09/09/2022 Le Président,

Pour le Président et par délégation, Le Directeur Général des Services



Nicolas LONVIN

Mr Raphaël RAPIN, Maire

Bon pour accord

(date, cachet de la collectivité, nom, fonction et signature de son représentant)

Références à indiquer sur les avis des sommes à payer :

N° SIRET:

Chorus Pro - Code service:

Engagement / BC n°:

Proposition financière - Conditions générales

[Conditions d'exécution] Prestations effectuées dans vos locaux ou à distance.

L'acceptation de la présente proposition financière vaut accord des conditions d'exécution de la prestation (y compris celles qui pourraient être détaillées dans une proposition d'intervention).

Une journée d'intervention correspond à 7,5 heures, une demi-journée à 3,75 heures.

<u>| Conditions de règlement</u> Par virement à l'ordre de la Trésorerie de Quimper municipale, dans les 30 jours suivants la réception de la facture.

Des factures intermédiaires pourront être établies au vu de l'avancement de la prestation.

<u>| Conditions financières</u> Proposition valable 3 mois à compter de sa date d'émission, sous réserve de modifications tarifaires au 1er janvier de chaque année dans la limite d'une augmentation de 3% du montant global indiqué.

Le montant pourra être réévalué en fonction des besoins apparus au cours de la prestation.